BIEN VIVRE A TROUY

Mars-Avril-Mai 2025

N° 104

SOMMAIRE

L'Edito page 3

Les Travaux page 4

L'Environnement page 7

La Culture page 11

LADAPT page 13

L'Enfance page 14

Le Centre de Loisirs page 15

Nos trucidiens ont du talent page 16

Les Informations page 17

Les Ateliers de Béa page 20

Les manifestations et associations page 21

A ne pas manquer page 28

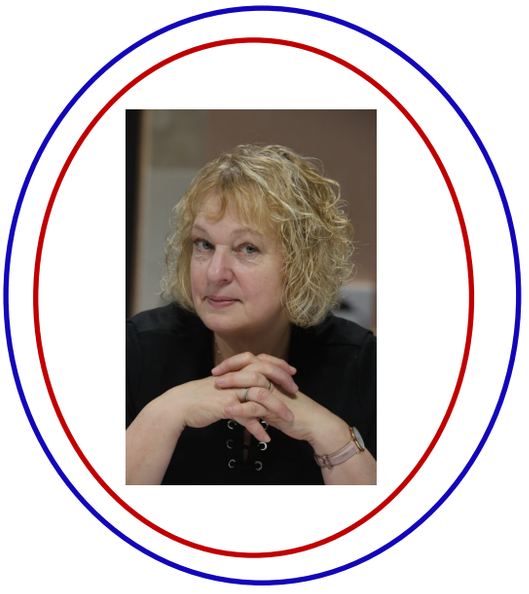

L'EDITO

Nadine Moreau

Adjointe au maire

en charge de la vie de la cité

Chères Trucidiennes, Chers Trucidiens,

Alors que le printemps pointe enfin le bout de son nez, notre commune s'éveille à une saison de renouveau d'épanouissement et de solidarité. C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous à travers ce nouvel édito du Bien Vivre à Trouy. Ce moment de l'année, propice à la croissance et à l'inspiration, reflète parfaitement la dynamique qui anime notre ville tout au long de l'année, grâce à l'engagement indéfectible de nos associations locales.

Ces dernières sont, sans aucun doute, les véritables moteurs de la vie collective. Que ce soit dans le domaine culturel, sportif, environnemental ou solidaire, elles apportent une richesse inestimable à notre quotidien. Chaque rencontre, chaque événement, chaque initiative portée par ces structures est un témoignage de la vitalité de notre commune et de la force de notre tissu social. En tant que 1ère adjointe en charge de la vie de la cité, je tiens à saluer leur investissement constant et leur rôle central dans le renforcement de la convivialité et du lien social à Trouy.

Le printemps est une période idéale pour célébrer et mettre en lumière ces actions. Nous avons prévu, pour cette saison, une multitude de manifestations permettant à chacun de découvrir ou redécouvrir les talents et les passions de nos concitoyens. Ces événements sont l'occasion de tisser des liens, de partager des moments de plaisir et de soutenir les initiatives locales. Que vous soyez passionné de sport, amateur de culture ou désireux de participer à des projets environnementaux, il y en aura pour tous les goûts et toutes les envies. Je vous invite chaleureusement à vous y rendre et à vous impliquer dans la vie associative.

Mais la richesse de notre commune ne se limite pas seulement à ces événements. Elle réside également dans l'esprit de solidarité et d'entraide qui caractérise les trucidiens. Les défis que nous avons traversés ces dernières années, qu'ils soient liés à la crise sanitaire ou à d'autres difficultés sociales, ont renforcé l'importance du soutien mutuel. Les associations, mais aussi chaque citoyen qui donne de son temps et de son énergie, participent à créer un environnement où chacun peut se sentir écouté et soutenu. Je tiens à rappeler que la solidarité est une valeur fondamentale qui nous unit et qui fait de Trouy un lieu où il fait bon vivre.

La collaboration entre la mairie et nos associations est essentielle pour assurer la réussite de ces projets. Nous restons à l'écoute de vos besoins et prêts à vous accompagner dans vos initiatives. Chaque action portée par une association est un pas de plus vers une commune plus unie et plus dynamique. Votre implication est précieuse et, ensemble, nous pouvons créer un espace de partage et de bien-être, où chacun trouve sa place.

Enfin, je voudrais remercier tous les acteurs de la vie associative pour leur dévouement et leur passion. Leur travail est un véritable moteur pour notre commune et, sans eux, Trouy ne serait pas cette ville aussi chaleureuse et accueillante. Leur engagement contribue à faire de Trouy un modèle de dynamisme et de solidarité, où il fait bon vivre et grandir.

Je vous invite donc à profiter de ce printemps pour vous joindre à ces initiatives, découvrir de nouveaux projets et, surtout, participer activement à la construction d'une commune toujours plus solidaire. Votre voix compte, votre engagement est essentiel et ensemble, nous continuerons à faire de Trouy un endroit encore plus accueillant et vivant.

Je vous souhaite à toutes et à tous un printemps riche en rencontres, en projets et en découvertes.

Bien chaleureusement.

FUTUR BATIMENT COMMERCIAL

En octobre 2024, les élus de la commune ont validé l'esquisse retenue pour le nouveau projet de bâtiment commercial. Le Cabinet d'architecture Agaura, choisi pour la conception de cette opération, a proposé un design moderne alliant fonctionnalité et respect de l'environnement.

Ce nouveau bâtiment comprendra une boulangerie, un restaurant et un institut de beauté, offrant ainsi une diversité de services qui répondent aux attentes de tous. Le projet a été conçu pour favoriser la convivialité et l'attractivité du secteur, tout en étant au plus proche des besoins des citoyens.

En janvier 2025, le permis de construire a été déposé et est actuellement en cours d'instruction, avec une durée estimée à 5 mois. Ce délai permettra de finaliser les démarches administratives nécessaires avant le début des travaux.

Un des points forts du projet est l'intégration de solutions écologiques, notamment l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture, qui sera exposée au Sud. Cette initiative s'inscrit dans une démarche de développement durable, permettant de produire de l'énergie propre et de réduire l'empreinte carbone du bâtiment.

L'ANCIENNE MAIRIE SE TRANSFORME POUR ACCUEILLIR DE NOUVEAUX SERVICES À PARTIR DU 3 MARS

L'ancienne mairie, située sur la place du 8 mai 1945, entame une nouvelle phase de sa transformation.

A partir du 3 mars 2025, ce bâtiment historique verra l'arrivée de deux nouveaux locataires, enrichissant ainsi l'offre de services pour tous.

La première installation concerne un cabinet de kinésithérapie. Les habitants pourront désormais bénéficier de soins dans un cadre pratique et centralisé, contribuant à une meilleure accessibilité à la santé dans la commune. Ce nouveau service offrira des traitements variés pour répondre aux besoins de tous.

En parallèle, l'enseigne immobilière, "The Door Man", s'installera également dans les locaux.

Spécialisée dans la vente, l'achat et la location de biens immobiliers, cette agence apportera son expertise aux personnes souhaitant réaliser des projets immobiliers, tout en dynamisant le marché local.

L'ancienne mairie, après plusieurs années d'usage administratif, trouve ainsi une nouvelle vocation, au service des citoyens, tout en conservant son emplacement central et son histoire. Ce projet participe à la redynamisation du cœur de la commune.

Les habitants peuvent dès à présent se réjouir de ces nouveaux aménagements qui viendront enrichir leur quotidien et renforcer les services locaux.

TRAVAUX D'ACCESSIBILITE A L'HOTEL DE VILLE

Les travaux d'accessibilité ont commencé à partir des parkings de l'Espace Jean-Marie Truchot.

Vous pourrez vous garer à cet endroit pour rejoindre le Château Rozé les ''pieds au sec'' et sur un chemin piétonnier compacté avec de la grave rose de Corbigny.

LES TRAVAUX

A Trouy, l'économie circulaire, le réemploi, on connaît !

Après la confection de masques avec du tissu par nos couturières trucidiennes pendant la période COVID, les couvertures tricotées avec de la laine de récupération pour les animaux par les Ateliers de Béa, nos services municipaux ne sont pas en reste. Au niveau des services techniques, nous avons des agents qui allient savoir-faire et créativité.

Voici quelques exemples ...

Au niveau du service des bâtiments, des aménagements ont été réalisés avec des matériaux de récupération : la rampe pour descendre à la cave en est un exemple : des tubes stockés au service technique ont fait l'affaire. Les panneaux indicateurs pour les élections ont été réalisés avec les pieds de panneaux de circulation récupérés.

Cet hiver, les radiateurs de l'école du Nord (qui ont été remplacés pour des modèle plus économes) ont trouvé une nouvelle vie. Ceux qui ont été déposés sont désormais armés de pieds et d'une prise électrique. Ils sont disponibles en cas de panne ou de maintenance de nos installations pour les services privés de chauffage.

L'équipe des espaces verts s'est lancée un nouveau défi : récupérer des palettes pour en faire des carrés potagers pour le jardin pédagogique.

Grâce au talent de Vincent Boibessot, agent au service technique, les plaques des cheminées en fonte du Château Rozé ont été rénovées.

Voici des petits exemples de nos ateliers « récup ». Affaire à suivre dans un prochain numéro !

Comme la célèbre citation de Pierre Rabhi à propos du colibri "ce ne sont que quelques gouttes, mais nous faisons notre part".

COLLECTE DES DÉCHETS

Depuis le 27 janvier 2025, la collecte des poubelles vertes et jaunes se fait désormais toutes les deux semaines, au lieu d'une seule fois par semaine.

Dans le but de réduire davantage le volume de déchets résiduels à jeter dans votre poubelle verte, six points d'apport ont été installés sur la commune de Trouy. Vous pouvez y déposer vos déchets alimentaires (restes de repas, épluchures, pain, etc.).

La collecte de ces points a lieu une fois par semaine et deux fois par semaine durant l'été. Pour vous faciliter le dépôt, un bioseau est disponible à la mairie, aux horaires d'ouverture.

N'hésitez pas à scanner le QR code ou à contacter le service environnement de Bourges Plus en appelant le numéro ci-dessous.

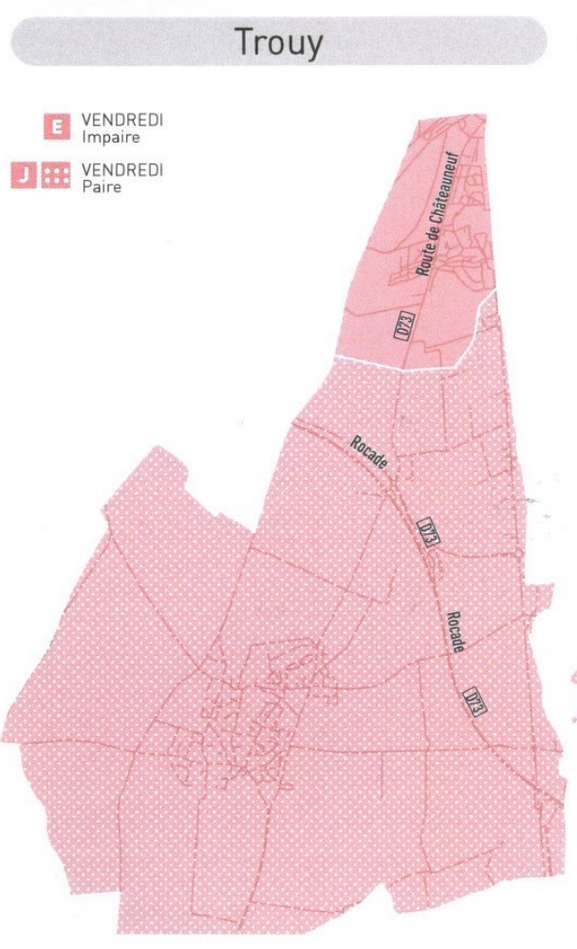

DECHETS VERTS

PROCHAINS RAMASSAGES

LUNDI 14 AVRIL NORD

JEUDI 17 AVRIL BOURG

Ce ramassage concerne les personnes âgées de plus de 70 ans, les femmes veuves, les personnes ayant de graves problèmes de santé (hospitalisation, handicap temporaire), les personnes à mobilité réduite.

Les bénéficiaires doivent être inscrits en mairie, **le renouvellement** de cette inscription est automatique chaque année.

Ne sont ramassés que des végétaux (tailles, élagages, feuilles, gazon) mis en sacs de 125 litres maximum jusqu'à 1m3 pour des raisons écologiques, de salubrité et de maniabilité (aucun sac poubelle ou autre sac ne sera ramassé).

A l'inscription, 2 sacs sont fournis par la municipalité. Vous pouvez utiliser des sacs supplémentaires mais uniquement des sacs à déchets de jardin sans dépasser 1m3.

Les sacs une fois vidés sont laissés sur place.

HORAIRES DES BRUITS
Arrêté municipal 10/2012 du 19 janvier 2012

Les travaux temporaires de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

Jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
Samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
Dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Les entreprises travaillant chez les particuliers sont autorisées de **8h à 19h les jours ouvrables.**

Sont également très désagréables les bruits engendrés par les 2 roues qui peuvent déranger le voisinage. Merci d'y veiller.

BRÛLAGE DES DÉCHETS

Le brûlage des déchets peut être à l'origine de gêne ou d'insalubrité pour le voisinage. Les odeurs et la fumée peuvent être la cause de la propagation d'incendies si les feux ne sont pas correctement surveillés et contrôlés.

L'arrêté préfectoral du 8 octobre 1985 portant Règlement Sanitaire Départemental (R.S.D.), et particulièrement l'article 84 concernant l'élimination des déchets, stipule que tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritus de quelque nature que ce soit, ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères, sont interdits.

Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères, déchets verts et assimilés est également interdit ainsi que leur destruction à l'aide d'un incinérateur individuel.

Le R.S.D. est consultable sur le site de la Préfecture du Cher, rubrique environnement.

HEURE D'ÉTÉ

Le changement d'heure d'été aura lieu dans la nuit du samedi 29 au dimanche 30 mars, avec un saut des aiguilles de 2 heures à 3 heures du matin.

Fiche technique N°1

Réussir ses semis

Le semis c'est magique, à partir d'une simple graine,on obtient une plante ornementale ou potagère.
Voici quelques conseils, techniques et astuces pour vous aider à réussir vos semis.

BONNE TEMPÉRATURE

Les graines ont besoin d'humidité et de chaleur pour bien démarrer.
Mais toutes n'ont pas les mêmes exigences…
Température minimale du sol pour les semis :
8 à 10°C : *épinard, oignon, radis*
10 à 12°C : *carotte, laitue, pois, chou*
15 à 18°C : *haricot, melon, tomate, fleurs*
20°C : *aubergine*

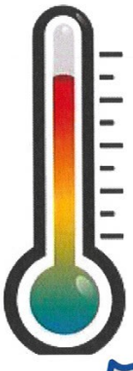

De bonnes graines

Méfiez-vous des graines qui vous restent. Même si la date limite n'est pas dépassée, les conditions de conservation peuvent avoir altéré le pouvoir germinatif.

Semez à la bonne époque

Cela évite les soucis de levée et permet aux plantes d'être plus résistantes. Regardez au dos du sachet la période indiquée.

Un substrat de qualité

Pour des semis réussis, commencez avec un terreau spécial semis ou un mélange léger de terre (2/3) et de sable (1/3). Ce substrat doit être fin, léger, et drainant. Cela facilitera la germination et le développement des jeunes racines.

Choisissez le bon contenant

Les contenants (terrines, caisses en polystyrène, godets…) doivent être toujours percés au fond pour que l'eau de pluie ou d'arrosage puisse s'évacuer correctement.

Ne semez pas trop dru

Si vous devez semer de très petites graines, mélangez-les à un peu de sable pour réduire la densité du semis.

Évitez la fonte des semis

C'est une maladie cryptogamique. Quand elle s'installe dans un semis , elle décime toutes les jeunes pousses. En cas d'attaque, sauvez ce qui peut l'être en séchant l'humidité en excès (sèche-cheveux). Saupoudrez avec du charbon de bois réduit en poudre.

Un peu de vocabulaire

Semis en ligne

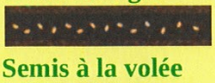

Semis à la volée

Semis en poquets

Semis sous abri

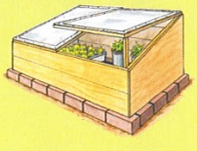

Arrosez avec délicatesse

Arrosez votre semis avec un pulvérisateur ou par trempage dans une bassine, cela évite que les graines soient déplacées.

Attention au coup de soleil

Les semis ont besoin de beaucoup de lumière pour se développer correctement mais gare aux coups de soleil qui peuvent tout anéantir. Faites un écran avec un voile de culture fin (17g/m²).

Surveillez et repiquez au bon moment

Éclaircissez les semis dès la levée pour favoriser une croissance saine et repiquez en godets au stade 3 feuilles.

BONNE PROFONDEUR

Pour germer facilement, les graines ne doivent pas être trop profondément enfouies :
à 0,5 cm : pétunia, gazon
de 0,5 à 1 cm : carotte, laitue, radis, tomate,fleurs
à 2 cm : betterave, épinard, courgette, melon
à 3 cm : capucine, haricot, pois
à 10 cm : pomme de terre

A vous de semer maintenant !!!

Patrick Lesme (responsable service espaces verts)

À la découverte des légumes régionaux :

La tomate charbonnière du Berry

La tomate Charbonnière du Berry, aussi connue sous le nom de Charbonneuse du Berry, est une variété rare et précieuse qui est appréciée des maraîchers qui la préfèrent à la Noire de Crimée pour ses qualités gustatives supérieures.
Sa chair est ferme et fine, au goût riche et légèrement sucré.
Le fruit se reconnaît à sa couleur pourpre, il est marbré de vert, côtelé et légèrement aplati. Cette tomate est plutôt de gros calibre (300 à 800 grammes), c'est une merveille du jardin.
Elle se développe en bouquet de 7 à 8.
Attention cependant, il est important de la laisser mûrir pleinement pour profiter de son goût, tout en veillant à la récolter avant qu'elle se fendille.

Un peu d'histoire

Les origines de cette variété sont enveloppées de mystère. Redécouverte par l'intermédiaire d'un maraicher du Cher en 2015, la Charbonnière du Berry semble être une variété de pays, traditionnellement sélectionnée et partagée entre les jardiniers de la région. Malgré la difficulté à retracer son histoire exacte, la recherche continue pour découvrir les racines de cette tomate exceptionnelle.

Tomate Charbonnière du Berry à la provençale

-3 grosses tomates Charbonnière du Berry
-1 oignon doux
-6 belles c. soupe de chapelure
-6 anchois
-3 gousses d'ail
-huile d'olive

Coupez les tomates Charbonnière du Berry en deux,horizontalement.
Disposez les six moitiés sur un plat, face coupée vers le haut.
Émincez finement l'oignon, répartissez-le sur les tomates.
Préchauffez le four à 180°C.Pendant ce temps, préparez la chapelure.
Commencez par écraser l'ail et émincer finement les anchois.
Mettez une poêle à chauffer avec 3 cuillères à soupe d'huile d'olive. Ajoutez l'ail, puis les anchois.
Laissez rissoler quelques instants à feu moyen, puis ajoutez la chapelure. Laissez-la griller quelques moments.
Répartissez cette chapelure sur les tomates, puis enfournez pour 15 à 20mn de cuisson.

URGC : Union pour les Ressources Génétiques du Centre-Val de Loire

LA LIGNE DE DEMARCATION A TROUY

Voici le témoignage de deux passeurs à Trouy, aujourd'hui disparus

Pendant la Seconde Guerre mondiale, la ligne de démarcation, qui traversait notamment Trouy, a divisé la France en deux zones : occupée et libre. Une zone «frontalière» où des hommes et des femmes courageux ont risqué leurs vies pour aider des fugitifs à passer vers la zone libre, bravant l'occupant nazi. Parmi ces héros locaux, deux figures restent emblématiques : Firmin Deschâtres et Raymond Taboulet.

Firmin Deschâtres, après avoir échappé à la captivité, est devenu un passeur infatigable, aidant des prisonniers évadés, des juifs et d'autres résistants à franchir la ligne de démarcation, souvent en pleine nuit et sous les yeux des patrouilles allemandes. De son côté, Raymond Taboulet, maréchal-ferrant à Trouy, a joué un rôle clé dans ce réseau de passeurs, jonglant entre prudence et audace pour protéger ceux qui fuyaient. Il avait confié « une fois, j'ai fait passer onze personnes d'un coup ».

Ces actions, menées sans contrepartie financière, étaient risquées. Firmin et son épouse Fernande accueillaient les fugitifs dans leur ferme, à quelques mètres d'une guérite allemande, en utilisant des signaux pour les guider en toute sécurité. Ils les nourrissaient, les réconfortaient et les aidaient à retrouver la liberté.

Ces deux hommes risquaient quotidiennement leur vie pour un idéal de liberté. À la libération, Firmin Deschâtres et Raymond Taboulet ont repris leurs vies d'avant, mais leur engagement a été reconnu. L'un d'eux a même reçu un diplôme de passeur signé de Larminat et de Gaulle, accompagné d'une citation avec croix de guerre. Firmin est devenu maire de Trouy et Raymond, conseiller municipal.

Des héros de l'ombre, que la mémoire collective ne doit jamais oublier.

Retour sur l'exposition de 1997 à Trouy : mémoire de la ligne de démarcation et de la résistance

En septembre 1997, la commune de Trouy avait accueilli une exposition poignante sur la ligne de démarcation et la résistance dans le département du Cher, un moment marquant de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale. Composée de 22 tableaux, l'exposition avait permis de revivre les événements dramatiques qui avaient bouleversé la vie des habitants, divisée par cette ligne qui séparait la zone occupée de la zone libre. Cette ligne passait notamment par Trouy, traversant des points stratégiques comme la route de Châteauneuf au Grand Lac et la RN 140 au Pontet.

L'inauguration de l'exposition avait été particulièrement émouvante, notamment pour deux « passeurs » locaux, MM. Firmin Deschâtres et Raymond Taboulet, présents lors de l'événement. Ces hommes courageux avaient été honorés à travers une citation apposée en bonne place de l'exposition : « A contribué, devant l'occupation ennemie, à secourir, dans des conditions difficiles et dangereuses, de nombreux prisonniers de guerre, Français et alliés… ». Ces témoignages rendaient hommage aux résistants du Cher, qui avaient risqué leur vie pour sauver des innocents du joug de l'occupant.

L'émotion était palpable parmi les visiteurs, particulièrement lorsque ces témoins directs des événements avaient évoqué, avec pudeur, les moments difficiles et les sacrifices qu'ils avaient endurés, souvent avec des amis aujourd'hui disparus. Ces récits déclenchaient parfois des larmes contenues, mais aussi des sourires discrets, comme pour rappeler ces instants où ils avaient réussi à tromper la vigilance de l'ennemi.

Gérard Santosuosso, maire de Trouy à l'époque, avait pris la parole pour remercier chaleureusement Maurice Renaudat, secrétaire des Amis du Musée de la Résistance, pour avoir prêté cette exposition à la commune. Il avait souligné l'importance de ce devoir de mémoire, rappelant qu'aucun musée en France ne s'était jusqu'alors vraiment intéressé à la ligne de démarcation, pourtant essentielle dans l'histoire locale.

Maurice Renaudat, quant à lui, avait présenté un historique de la guerre et de l'occupation, insistant sur l'importance de rendre hommage aux « passeurs », ces hommes et ces femmes qui avaient risqué leur vie pour aider les prisonniers de guerre et les résistants à échapper aux nazis. Certains avaient payé le prix fort pour leur engagement, fusillés comme M. Toupet, abattu dans sa barque à Vierzon, ou déportés en Allemagne, où beaucoup ne revinrent jamais. Leur sacrifice ne devait pas être oublié.

L'exposition était le fruit d'un travail de recherche minutieux mené par un groupe d'historiens, pour rassembler les documents nécessaires à cette restitution historique. Un travail de recherche crucial pour rendre justice à ces héros de l'ombre.

M. et Mme DESCHATRE, M. TABOULET évoquent leurs souvenirs

L'inauguration avait également rassemblé de nombreuses personnalités locales, dont Jean Donadieu, conseiller municipal de Trouy, qui avait supervisé l'organisation de l'événement. L'exposition avait rencontré un franc succès, attirant plus de 200 visiteurs, dont de nombreux jeunes, témoignant de l'intérêt porté à cette histoire locale et de l'importance de transmettre ces mémoires aux nouvelles générations.

En somme, cette exposition avait été une belle occasion de rappeler à tous l'importance de la mémoire historique et du sacrifice de ceux qui avaient œuvré dans l'ombre pour défendre la liberté.

Une mémoire vivante, à préserver et transmettre, pour ne jamais oublier la ligne de démarcation dans le Cher et la bravoure de ceux qui l'avaient traversée, souvent au péril de leur vie.

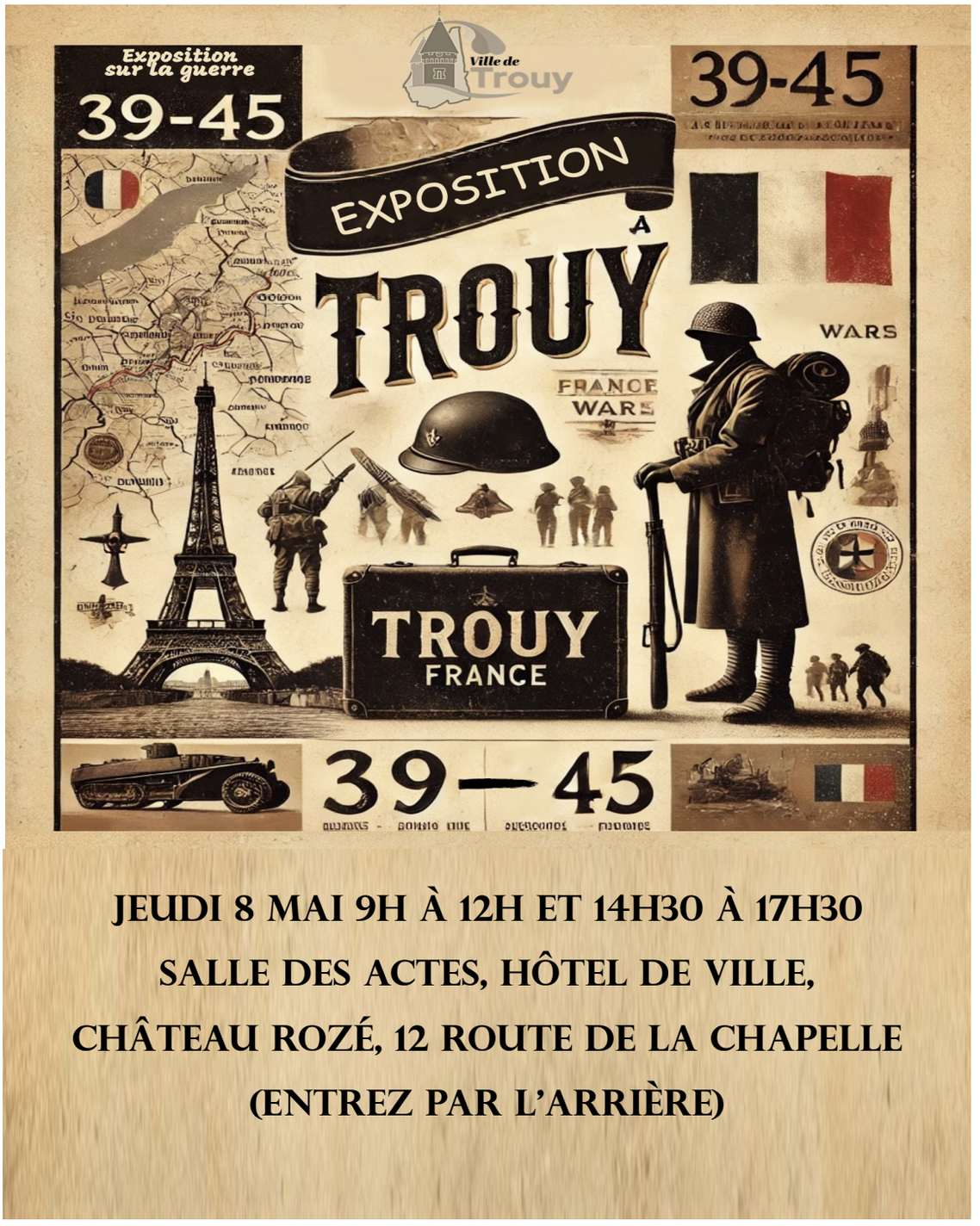

LE COULOIR DES FÉES BLEUES, UNE AVENTURE

Le projet est né d'un partenariat entre LADAPT Cher représenté par le pôle pédagogique, le pôle rééducatif, le pôle éducatif, les associations "Le collectif Grand Dehors" et " Les Mille Univers", ainsi que la classe CHAD du collège Victor Hugo.

A partir d'une proposition du collectif Grand Dehors d'intervenir dans l'établissement lors d'une semaine banalisée (du 20 au 24 janvier 2025) et de créer un univers sonore et poétique, Les Mille Univers ont réalisé les supports de la création visuelle (créations murales, délimitation des portes par des voiles de couleur, poèmes…), la classe de danse CHAD du collège Victor Hugo s'est produite dans ce couloir, pour illustrer le thème dans une chorégraphie adaptée.

Au cours de cette semaine, ce collectif d'artistes s'est emparé de tout l'imaginaire des 7 jeunes associés autour de l'histoire d'une fée bleue (référence aux blouses des rééducateurs et rééducatrices) qui a laissé aux jeunes des indices et des enquêtes à résoudre depuis octobre 2024, afin de faire basculer les visiteurs dans un univers magique.

Le résultat a été largement partagé le 24 janvier 2025, où l'ensemble des idées portées par les jeunes ont été présentées : à l'aide d'un casque et d'une bande sonore préenregistrées, les artistes ont emmené les visiteurs dans un voyage magique et imaginaire au pays des fées bleues.

Le résultat a été largement ouvert aux élèves des établissements partenaires, dont l'école élémentaire de Trouy le 24 janvier après-midi.

Les jeunes ont vécu cette aventure extraordinaire avec passion et leur investissement a donné toute la puissance à ce projet.

INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRES DE SEPTEMBRE 2025 (RAPPEL)

Pour les personnes qui n'auraient pas pris rendez-vous en février pour inscrire leurs enfants nés en 2022, cela est toujours possible.

Il vous suffit d'appeler le service enfance au 02 48 64 73 58 pour prendre rendez-vous auprès de Mme Tanneur.

Le jour de l'inscription, merci d'apporter le livret de famille, un justificatif de domicile ainsi que le carnet de santé de l'enfant.

Pour les familles arrivant sur la commune, la démarche est la même pour inscrire les enfants quel que soit l'âge.

CLASSE DE NEIGE A VALLOIRE

Du 26 au 31 janvier 2025, les élèves de CM1 de l'école élémentaire du Nord, rejoints par leurs camarades des écoles de Vasselay et Berry Bouy, sont partis à l'aventure à Valloire, une station de ski des Alpes. Ce voyage scolaire, guidé par leur professeur Mathias Bonnin, a été riche en découvertes et en activités sportives.

Les enfants ont eu l'occasion de s'initier à plusieurs disciplines de montagne : ski alpin, raquettes, ski de fond, et même une initiation au biathlon. En plus de ces activités sportives, ils sont partis à la découverte de la faune et de la flore locales, enrichissant ainsi leur expérience avec des aspects écologiques et naturels.

Ce séjour à Valloire a été une expérience inoubliable. Les élèves sont revenus avec des souvenirs plein la tête.

Ce voyage scolaire est un bel exemple de ce que l'école peut offrir en termes d'apprentissage vivant, de découvertes enrichissantes et de moments de partage inoubliables !

ANIMATIONS DES SÉJOURS DE VACANCES D'HIVER

Au cours des deux semaines des vacances scolaires de février, des équipes d'animation ont organisé des activités variées pour les enfants de tous âges, avec des thématiques à la fois ludiques et éducatives.

Semaine 1 (du 10 au 14 février)
Sous la direction de Benji, l'équipe d'animation a accueilli 70 enfants dans trois groupes distincts :

- Petits : Gloria, Zély et Emilie
- Moyens : Cécile et Céline
- Grands : Chrys et Lisa

Le thème des Petits était « *La jungle mystérieuse* », qui les a amenés à explorer l'univers de la jungle à travers des balades en forêt, une chasse au trésor, des ateliers manuels et culturels, ainsi que des activités de motricité et une fresque collective.
Les Moyens ont travaillé sur le thème « *Bricolages d'hiver* », où les enfants ont pu découvrir les animaux polaires, créer des moufles et des pingouins, tout en participant à des ateliers de linogravure, de luge de bois et de jeux sportifs.
Enfin, les Grands ont abordé le thème « *Attention au départ* », axé sur la cohésion. Le point culminant de cette semaine fut un duathlon au parc du château Rozé, complété par des ateliers manuels autour du sport, des duels et divers jeux.
En parallèle, des interventions d'escrime ont eu lieu : les petits ont profité des cours le lundi après-midi, les grands les mardi et mercredi après-midi, et les moyens les jeudi et vendredi.

Semaine 2 (du 17 au 21 février)
La deuxième semaine, avec 45 enfants, a été placée sous la direction de Baptiste, avec une nouvelle répartition des équipes :

- Petits : Mélanie, Clémence et Zély
- Moyens : Nino et Ninon
- Grands : Emilie et Julie

Le thème des Petits cette fois-ci était « *Le monde polaire* ». Les enfants ont découvert les animaux polaires à travers des fresques, des ateliers de modelage, des marionnettes, ainsi que des jeux comme la chasse au flocon de neige et des activités de dessin et peinture.
Les Moyens ont exploré le thème « *Balades hivernales* », avec des activités de Land Art, des balades forestières, et des visites culturelles, notamment au muséum de Bourges et à la médiathèque. Le jeu principal de la semaine, « *Le mystère de Noni* », a captivé l'attention des enfants.
Pour les Grands, le thème « *Les grands scénaristes* » les a introduits à l'art du cinéma. Ils ont créé des zoetropes, des claps de cinéma, et des flip notes, tout en réalisant un film collectif. Un quizz cinématographique et des créations décoratives ont aussi fait partie de l'expérience.
Ces projets ont permis aux enfants de développer leur créativité, de travailler en équipe et de découvrir de nouveaux univers, tout en s'amusant à travers des activités variées.

Cécile et Baptiste sont absents sur cette photo.

NOS TRUCIDIENS ONT DU TALENT

Le 1er janvier 2025 marque la naissance de Global Cleaner Services, une nouvelle société dynamique fondée par Apao Miou, un entrepreneur trucidien expérimenté. Située au 12 rue de Grandfond à Trouy, cette entreprise s'inscrit dans une volonté de répondre aux besoins variés des particuliers et des professionnels en matière de nettoyage et de services diversifiés.

Apao Miou, trucidien depuis 5 ans, est apporteur d'affaires dans différents secteurs, dont l'hôtellerie, les commerces et le BTP. Grâce à son réseau étendu et son expertise, il a su se faire un nom dans le milieu. Avant de se lancer dans l'aventure de Global Cleaner Services, M. Miou était gérant d'un commerce et a travaillé dans le secteur du BTP, notamment dans l'entretien des bâtiments, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Ces expériences variées ont forgé son savoir-faire et sa connaissance des attentes des clients.

Global Cleaner Services se distingue par la diversité de ses prestations, allant du nettoyage classique aux interventions plus spécifiques. Que vous soyez particulier ou professionnel, la société propose une large gamme de services :

- Nettoyage chez les particuliers et professionnels : entretien régulier ou ponctuel de vos espaces.
- Nettoyage des vitres : une solution efficace pour une brillance sans égale.
- Nettoyage de fin de chantier : pour remettre à neuf vos locaux après des travaux.
- Entretien des espaces verts : soins apportés à vos jardins et espaces extérieurs.
- Conciergerie Airbnb : gestion et entretien des locations de courte durée.
- Débarras d'encombrants : vidage et nettoyage de votre espace pour plus de praticité.
- Désinfection d'insectes et syndrome de Diogène : solutions sur mesure pour des conditions sanitaires optimales.

De plus, Global Cleaner Services propose également des prestations dans le domaine des travaux courants, comme la plomberie, la peinture et l'électricité, pour une prise en charge complète des besoins de ses clients.

Si vous êtes à la recherche de services professionnels et personnalisés, Global Cleaner Services est l'adresse à retenir. Pour toute demande de renseignement ou pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter l'entreprise au 07 83 22 59 94 ou par e-mail à globalcleanerservices@gmail.com.

Avec Apao Miou à la tête de cette nouvelle entreprise, Global Cleaner Services se positionne comme un acteur de confiance dans le domaine des services à la personne et aux entreprises à Trouy.

N'attendez plus pour profiter d'un service de qualité adapté à vos besoins !

AIDES POUR DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

De plus en plus de démarches administratives ou personnelles s'effectuent de manière dématérialisée. Ceci alors qu'aujourd'hui, près de 13 millions de Français restent éloignés de l'usage des outils numériques.

Afin de remédier à cette fracture technologique, Bourges Plus met à disposition de la population deux conseillers numériques pour accompagner les citoyens dans la réalisation de leurs démarches en ligne et favoriser ainsi leur autonomie dans l'usage des outils digitaux.
L'ensemble des communes de l'agglomération est concerné par ce dispositif qui était déjà opérationnel, via le C.C.A.S., sur la ville de Bourges.

Cette aide peut prendre la forme d'un accompagnement individuel ou d'ateliers collectifs selon différents thèmes : démarches administratives (emploi, social, enfance et santé), découverte de l'environnement informatique, prise en main de son smartphone, …
Si vous souhaitez bénéficier de cet accompagnement, pour vous ou un de vos proches, il vous suffit d'appeler au 02 46 08 11 22 ou de remplir le formulaire : https: //forms.bourgesplus.fr/app/form?id=51.

Type de vélo	Taux d'aide maximum *	Subvention maximum **	Prix maximum du matériel pris en charge	Achat obligatoire chez un vélociste de l'agglomération de Bourges
Vélo à Assistance Électrique (VAE)	50 %	200 €	2500€	OUI
Vélo Classique	50 %	100 €	1000€	OUI
Vélo Pliant	50 %	200 €	1500€	OUI
Vélo Cargo	50 %	500 €	6000€	OUI
Vélo adapté aux handicapés	50 %	500 €	Pas de plafond	OUI
Kit électrification	50 %	200 €	Pas de plafond	NON
Kit de transformation en vélo cargo	50 %	500 €	Pas de plafond	NON
Kit adaptation pour transport de personnes souffrant de handicap	50 %	500 €	Pas de plafond	NON

*à hauteur de la subvention maximum **soit 32 911 € pour 2025

En 2025, l'agglomération de Bourges Plus vous aide pour acheter un vélo

Justificatif d'identification du vélo obligatoire

Les vélos (classiques, électriques, cargos, adaptés) peuvent être achetés neufs ou d'occasion auprès de vendeurs professionnels ou associatifs du territoire de l'agglomération de Bourges Plus (l'achat auprès d'un particulier ne fera pas l'objet d'une aide). Les kits de transformation ne sont pas concernés par cette obligation.
Seuls les habitants de l'agglomération de Bourges Plus peuvent bénéficier de cette aide.
Le seuil de revenu maximum (sauf personne en situation de handicap) est fixé à un revenu Fiscal d Référence (RFR) annuel par part de 32 911 €.
Pour l'année 2025, seules seront acceptées les factures datées à partir du 1er janvier 202

www.agglo-bourgesplus.fr/site/aide-achat-velo
Le dossier de demande peut être adressé par mail :
aideachatvelo@agglo-bourgesplus.fr

VIVEZ AGGLO PENSEZ VELO
BOURGES PLUS

ESPACE JOSEPHINE BAKER

Lors du Conseil municipal du 17 décembre, une décision marquante a été prise concernant l'Espace Abbé Pierre. En raison des récentes controverses entourant la figure de l'Abbé Pierre, les élus ont voté en faveur du changement de nom de cet espace, qui sera désormais dédié à Joséphine Baker, une icône de la résistance et des droits civiques.

Joséphine Baker, célèbre artiste et militante, a non seulement marqué le monde du spectacle par son talent, mais a également joué un rôle crucial pendant la Seconde Guerre mondiale en s'engageant pour la liberté et l'égalité. Son héritage, empreint de valeurs de tolérance et de solidarité, résonne particulièrement dans le contexte actuel.

SERVICE DE COVOITURAGE

En accompagnement de la gratuité des transports, le Syndicat AggloBus étoffe et diversifie son offre de mobilité avec, entre autres, le renforcement de l'offre vers les parcs d'activités, le transport à la demande et le service de location CycloPlus.

Dans cet esprit de complémentarité, et parce que les transports collectifs ne couvrent pas tous les besoins des habitants et travailleurs des 20 communes de l'agglo, il a été créé un service de covoiturage « Covoit' par AggloBus ». Ce service est disponible sur l'application mobile KAROS et permet de mettre en relation conducteurs et passagers réalisant des trajets similaires.

Les trajets réalisés sur KAROS sont subventionnés par AggloBus :
* Les conducteurs perçoivent 2 € par trajet et par passager pour les trajets de moins de 20 km, puis 0,10 € par km.
* Les passagers ne paient rien pour les trajets entre 5 et 20 km, puis 0,10 € par km.
* La différence est entièrement prise en charge par le syndicat.

Concrètement, un actif peut se rendre au travail le matin et revenir gratuitement chez lui, grâce au covoiturage.

Ce service vise à renforcer l'offre de mobilité sur le territoire et à réduire l'empreinte carbone grâce aux économies réalisées.
Pour être pleinement fonctionnel, Covoit' par AggloBus doit réunir une communauté suffisante de covoitureurs pour maximiser les opportunités de trajets.

Pour atteindre cet objectif, nous espérons que vous serez nombreux à tenter l'expérience et à adopter le covoiturage pour vos trajets.

Pour toute question concernant les particuliers :
Vous pouvez consulter la Foire aux questions ou utiliser le chat sur l'application Karos.

Pour les entreprises :
Vous pouvez contacter Hélène Rousseau par email à helene.rousseau@agglo-bourgesplus.fr ou par téléphone au 02 48 27 40 96.

ENZO PIZZ' MARCHAND AMBULANT

Après avoir exploré diverses spécialités dans le secteur de la restauration, Jean-Michel Treuil a relevé un nouveau défi en devenant Pizzaiolo et en créant ENZO PIZZ'. Sa passion et sa détermination l'ont mené au Championnat du monde de la pizza à Rome, où il a brillamment décroché la 3ème place dans la catégorie Pizza Innovante en 2019 et la 5ème place en 2022, avant de remporter la 1ère place (champion du monde) dans la catégorie Pizza dessert en 2021.

En dépit de ses exploits, il demeure humble et continu de préparer, chaque jeudi, des pizzas artisanales savoureuses, réalisées à partir d'ingrédients frais et faits maison.

Jean-Michel se rend ainsi à Trouy, rue du 19 mars 1962, chaque jeudi, de 17h30 à 21h, avec son camion Enzo Pizz' depuis 2018. Il reçoit de nombreuses commandes chaque semaine, preuve du succès grandissant de ses créations. Son laboratoire est installé à Mehun-sur-Yèvre.

Vu la demande croissante, il est conseillé de passer commande au 07 54 71 05 46. Pour plus d'informations et suivre ses aventures, retrouvez-le également sur sa page Facebook, Enzo Pizz'.

FAMILLE D'ACCUEIL POUR CHATS

Avez-vous déjà pensé à offrir un foyer temporaire à un chat en attente d'adoption ?

Devenir famille d'accueil, c'est donner à un chat un environnement sûr et aimant en attendant qu'il trouve sa famille définitive.

Que vous soyez une personne seule, un couple ou une famille avec enfants, vous pouvez aider ces petits compagnons à se sentir en sécurité pendant leur transition. En tant que famille d'accueil, vous jouez un rôle essentiel : offrir un refuge, de la chaleur et beaucoup d'amour.

Les frais vétérinaires et la nourriture sont pris en charge par la municipalité, vous n'avez qu'à offrir un peu de votre temps et de votre espace. C'est aussi une belle occasion de découvrir la personnalité unique de chaque chat et de contribuer à leur bien-être.

Si vous êtes prêt à offrir une chance à un chat, contactez l'accueil de la mairie au 02 48 64 78 18 pour en savoir plus sur le rôle de famille d'accueil. Chaque geste compte, et un simple foyer peut transformer la vie d'un chat en attendant sa famille pour la vie.

U F C – QUE CHOISIR – UNION LOCALE DU CHER
Maison des Associations
28 rue Gambon – 18000 BOURGES
Tél / Fax 02 48 70 48 02
contact@cher.ufcquechoisir.fr

UN LITIGE CONSOMMATION OU UN CONSEIL ?

"UFC Que choisir" peut vous accompagner. Mme LEDUC, trucidienne et conseillère en litiges, propose de vous recevoir afin de vous aider.

La rencontre se fera dans les locaux de la mairie après prise de rendez-vous au 06 03 41 23 80.

UNION FÉDÉRALE DES CONSOMMATEURS – QUE CHOISIR – ASSOCIATION LOCALE DE BOURGES
Association Loi 1901 – SIRET 327 355 426 00039

Jeux et tricot
Le lundi de 14h30 à 17h30 des jeux et tricot ou autres ... au Centre de Loisirs les 10 et 24 mars, 28 avril, 12 et 26 mai 2025.

Rumi-bar
Au Popito à 15h Rummikub (apporter vos jeux) le jeudi 20 mars, jeudi 24 avril, mercredi 28 mai et jeudi 26 juin.

4 ateliers avec le Panier de Victorine

- L'équilibre alimentaire
- L'adaptations culinaires aux pathologies diverses
- Retrouver l'appétit
- Les textures et enrichissements pour pallier aux problèmes pathologiques

Rendez-vous au Centre de Loisirs à 14h30 les vendredis 16 et 23 mai, puis les 6 et 13 juin, ouverts à tous, avec inscription obligatoire au 02 48 20 38 51 en laissant un message.

Déjeuner-croisière
Les Ateliers de Béa proposent une sortie en bus au départ de Trouy **le 2 juin** pour un déjeuner-croisière à Chenonceau, suivi de la visite du festival des jardins de Chaumont-sur-Loire. Après la visite, un pot amical et retour à Trouy en fin d'après-midi. 130 € par personne tout compris.
Inscription obligatoire au 02 48 20 38 51 en laissant un message avec votre numéro de téléphone.

Renseignements « Les Ateliers de Béa » au 02 48 20 38 51
Retrouver toutes nos activités sur Facebook Trouy

TROUY BOURG
ESPACE J.-M. TRUCHOT
Samedi
8
Mars 2025
14 h 30
LOTO
Organisé par
le G.P.E.
de Trouy Bourg
Animé par Alain
1 TV 108 cm - 2 TV 80 cm - 1 robot pâtissier
6 poubelles garnies - 4 parties bons d'achat
1 VTT - 1 grande corbeille de fruits
1 partie apéro - 1 cafetière expresso
PARTIE SPÉCIALE : BON D'ACHAT DE 250 €
MINI-BINGO : 3 NUM. : BON D'ACHAT DE 50 € - 15 NUM. : BON D'ACHAT DE 150 €
5 € le carton - 18 € les 5 - 30 € les 12 - 45 € les 20
Formule 20 € (1 plaque de 6 ou 6 cartons + 3 " Partie Spéciale " + 3 Mini-Bingos)
Formule 30 € (1 plaque de 12 ou 12 cartons + 6 " Partie Spéciale " + 6 Mini-Bingos)
Réservations (SMS de préférence) 06 22 03 57 24
BUVETTE
PATISSERIES
IMP. DU PARC - 18400 ST-FLORENT

TROUY
ESPACE JEAN MARIE TRUCHOT
CONCOURS de Belote !
Par équipe
Dimanche
09.03.25
INSCRIPTION
10€/PERSONNE
Un lot à chaque joueur
1er lot : Jambon Sec
Inscription à partir de 13H30
Début du concours à 14H30
BUVETTE
PATISSERIES
RESERVATION AU 06.65.07.73.32
Organisé par Trouy Nord Association des Parents d'Éleves

Trouy Temps Libre
propose
un dîner spectacle
avec le
ROYAL
Music-hall Palace
MENU
Pétillant rosé et ses amuse-bouches
Salade périgourdine
Pause gourmande
Suprême de volaille sauce morilles
et sa garniture
Fromages
Tarte Tatin
Le 15 mars 2025
19h30
47€
par personne
Réservation jusqu'au 2 mars
au 06.19.75.37.45 ou 06.24.14.16.83
Salle des fêtes Jean-Marie Truchot Av du Cabaret
18570 Trouy bourg
Aucun remboursement ne sera possible, sauf cas exceptionnel
Certificat médical … en faire la demande par mail ou courrier

TROUY (18)
Espace Jean Marie
Truchot
Dimanche 16 mars
de 14 h 30 à 19 h 30
THE DANSANT
10 €
avec
Baptiste
AUCLAIR
et ses 2 musiciens
Organisé par le Comite des fetes de Trouy

BOURSE AUX VETEMENTS ENFANTS PRINTEMPS ETE

Samedi 22 Mars 2025

De 9h à 17h
Espace Jean-Marie TRUCHOT TROUY
Vente des listes à partir du 03 mars 2025

Renseignements: gpetrouybourg@outlook.fr - 06.37.10.03.35.

BOURSE AUX LIVRES
27 AVRIL 2024

PRESENCE D ECRIVAINS POUR DEDICACES

RENSEIGNEMENTS SUR ECOLETROUYNORD@GMAIL.COM OU AU 0675610151

CENTRE CULTUREL DE TROUY NORD

DE 9H À 12H30

TNAPE
Trouy-Nord Association des Parents d'Élèves

NATURE TRADITION TRUCIDIENNE

du samedi 26 avril 2025 au dimanche 1 juin

à nos serres situées dans l'enclos des serrres municipales

VENTE DIRECTE de fleurs et plants

De 9h30 à 12h00, notre association vendra tous les jours y compris jours fériés
Ses divers plants de fleurs et légumes cultivés dans nos serres
(10 allée des brigamilles 18570 TROUY

Renseignements : naturetradition@outlook.fr
Ou Monsieur Daniel AILLIOT tel : 06 76 06 25 48)
(Masques et gel et distances barrières si nécessaire)

Notez sur vos agendas : NTT organise un vide grenier / brocante le dimanche 6 juillet 2025 aux abords de la salle Jean-Marie TRUCHOT.
Vous pouvez commencer à vous inscrire au numéro ci-dessus.
Inscription : 2€00 le mètre (5m minimum avec 1 voiture et 3m suppl. avec remorque) Tout véhicule entrant ne ressort plus.
Paiement à l'avance pour les réservations

IPNS

都市の Trouy

ÉVÉNEMENT JAPON

TROUY HIKARI
4 mai 2025

DÉCOUVREZ LA CULTURE
JAPONAISE

Restauration	Démonstrations d'arts martiaux	Projection de films sur inscription
Onigiri - Onigirazu Taiyaki - Curry Snack d'import Bubble Tea	Kendo Aïkido Tir à l'arc (Kyudo)	De l'autre côté du ciel Dragon Ball Super - Broly

Expositions et stands	Animations	Activités
Produits dérivés Manga Figurines Cartes à jouer	Spectacle de Cosplay Concert de Taiko Conférence Calligraphie	Photoshoot Vêtements traditionnels enfant et adultes Apprentissage de la langue Jeu de go

日本 Ville de Trouy

LES MANIFESTATIONS

BROCANTE
TROUY BOURG
VENDEZ ET CHINEZ

Centre de Trouy Bourg / esplanade de l'école

1m = 2 €
1 café et 1 apéritif offert à chaque stand

DIMANCHE 18 MAI A PARTIR DE 6H

SNACKS MANEGES BUVETTE

inscription: gpetrouybourg@outlook.fr 06.37.10.03.35

Exposants professionnels: sous réserve d'acceptation de l'organisation. Forfait de 20€ si électricité.

Contact: misspinup.centrevaldeloire@outlook.fr

Réservation à ecoletrouynord@gmail.com ou au 06 66 42 37 89

L'ETOILE SPORTIVE DE TROUY

L'Etoile Sportive de Trouy, une des places fortes du football dans le département, compte environ 400 licenciés pour cette saison 2024-2025 et des équipes dans toutes les catégories d'âges, ainsi qu'une équipe féminine et une section sport adapté dynamique et ambitieuse qui représente le club au niveau national.

Nos valeurs restent inchangées : un club familial dans lequel tout le monde se connaît, la volonté de faire progresser nos jeunes et l'ambition de se développer et d'atteindre de nouveaux horizons.

Joueurs et joueuses, éducateurs et bénévoles, sponsors sont évidement les bienvenus pour continuer à faire grandir notre club association.

''L'histoire s'écrit en jaune et noir !''

L'ATELIER DES COULEURS

La saison 2024/2025 pour l'Atelier des couleurs a commencé sur les chapeaux de roue.

Nos artistes ont décoré le nouvel Hôtel de Ville de Trouy pour son inauguration le 21 septembre.

La semaine suivante, à l'Espace Jean-Marie Truchot, nous avons présenté toutes les oeuvres de nos membres avec succès, sous le regard de notre invitée d'honneur Estelle Rebottaro.

Cette saison est aussi celle du changement puisqu'après 15 ans de dévouement, Marie-Christine Cuisinier a cédé sa place de présidente à Bertrand Belin (bertrandbelin@aol.com).

Pour fêter tout cela, nous vous préparons une surprise pour la rentrée 2025 !!!!!!

L'AGVLD arrive à mi saison, mais il est toujours possible de venir nous retrouver.

Nous proposons des cours d'équilibre le mardi à la salle Multisports du Bourg ainsi que de la GYM tonic posturale le lundi et le vendredi au Centre Culturel de Trouy Nord.

Pour tout renseignement, contactez le 06 29 73 57 43.

L'association organise son après-midi dansant le 23 mars à l'Espace Jean-Marie Truchot.

A nos amis danseurs, nous vous attendons nombreux et nombreuses.

LES CHEVALIERS D'HYPOCRAS

La Confrérie des Chevaliers d'Hypocras remercie chaleureusement la municipalité de Trouy pour son soutien, ainsi que les trucidiens présents lors de son 23ème Chapitre, qui s'est tenu le 20 avril 2024 sur le site de l'Espace Jean-Marie Truchot.

À vos agendas !

Chapitre d'été le samedi 26 avril 2025
Rendez-vous à l'Espace Jean-Marie Truchot
16h30 : Bénédiction à l'église de Trouy.
Suivi du défilé dans les rues, pour le retour vers la salle des fêtes.
Rendez-vous des Confréries samedi 21 juin 2025
En collaboration avec la mairie de Trouy, l'Espace Jean-Marie Truchot
accueillera cet événement unique !
Nous comptons sur votre présence pour partager ces moments conviviaux et traditionnels !

A NE PAS MANQUER

ESPACE JEAN-MARIE TRUCHOT

- 1er/03 — Soirée années 80, Comité du Personnel
- 7/03 — Tartiflette pour classe de neige, Ecole Elémentaire du Bourg
- 8/03 — Rifles, GPE
- 9/03 — Concours de Belote, TNAPE
- 14/03 — Carnaval, Municipalité
- 15/03 — Soirée Cabaret, TTL
- 16/03 — Thé dansant, Comité des Fêtes
- 22/03 — Bourse aux vêtements, GPE
- 23/03 — Thé dansant, AGVLD
- 29/03 — Animation danse tonic, Corps et danse
- 30/03 — Concert, Fanfare Avenir de Bourges

- 4/04 — Karaoké pour classe de neige, Ecole Elémentaire du Bourg
- 11/04 — Nouvel an cambodgien, Serey Gym
- 13/04 — 80 ans, AAAEMD
- 26/04 — Chapitre d'été, Chevaliers d'Hypocras
- 27/04 — Théâtre, ASSMAT

- 4/05 — Journée japonaise Hikari, Municipalité
- 17/05 — Repas, FFT
- 18/05 — Thé dansant, UNC
- 23 et 24 /05 — Concerts, Music Master
- 25/05 — Thé dansant, Comité des fêtes

CENTRE CULTUREL

- 27/04 — Bourse aux livres et chasse aux œufs, TNAPE

ESPACE JOSÉPHINE BAKER

- 16/03 — Randonnée cyclo, Cyclo Club Trouy

BAR LE POPITO

- 16/05 — Bar Concert, Municipalité

HÔTEL DE VILLE

- 1er/04 — Conseil municipal, Municipalité
- 25/04 — Cérémonie de la Citoyenneté, Municipalité

TROUY BOURG

- 18/05 — Brocante, GPE
- 14/06 — Marche gourmande, EMT

BOULODROME

- 1er/05 — Concours au profit de la classe de neige du CM1 Nord
- 10 et 11/05 — Championnat Triplette Mixte
- 24/05 — Concours interne avec les trucidiens et repas sur inscription
- 5/06 — Championnat CDC Vétérans

MONUMENT AUX MORTS

- 19/03 — Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'AFN
- 27/04 — Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation
- 8/05 — Armistice du 8 mai 1945

IPNS